



CABINET DE MEDECINE REEEDUCATIVE ET MEDECINE DU SPORT

HOPITAL DE PROVIDENCE NEUCHATEL

Dr Adrien Schwitzguébel

### **CONCEPT DE FORMATION POST-GRADUEE**

Ce concept de formation intéresse tous les médecins assistants travaillant dans le cabinet et s'inscrit dans le cadre de la nouvelle réglementation pour la formation post-graduée établie par la FMH (RFP 2018).

## I. Informations relatives à l'établissement de formation postgraduée

La médecine physique et réadaptation et la médecine du sport sont les deux disciplines concernées par le concept de formation présenté.

Le Dr Adrien Schwitzguébel exerce de manière indépendante la médecine physique et réadaptation au sein du Réseau de l'hôpital de la Providence, en collaboration avec les autres spécialistes installés (orthopédistes, neurochirurgiens, antalgistes), notamment dans la prise en charge des pathologies musculo-squelettiques non chirurgicales.

La médecine du sport est pratiquée par le Dr Adrien Schwitzguébel au sein de l'hôpital de Providence, en étroite collaboration avec les différents chirurgiens orthopédistes, le centre de physiothérapie, l'équipe de nutritionnistes. Les démarches pour obtenir la reconnaissance de *Sport Medical Base* rattachée à Swiss Olympic seront faites lors des prochaines certifications en 2023.

Les Dr Adrien Schwitzguébel prendra sous son aile un médecin assistant en formation, sous supervision directe. Le médecin assistant travaillera en collaboration étroite avec le réseau de spécialistes de l'hôpital de la Providence. Le 90-95% des ses patients souffrent d'affections musculo-squelettiques, réparties équitablement entre la médecine physique et la médecine du sport. Les 5-10% restants des patients représentent d'autres problématiques de la médecine du sport. Un poste clinique à **80%-100%** est proposé dès le **01.11.2021**. Sur un taux de 100%, il sera possible de passer une journée (20%) à la polyclinique médico-chirurgicale de l'hôpital pour les

consultations urgentes. Ce poste est construit en vue d'obtenir les reconnaissances suivantes :

- Assistanat au cabinet en médecine physique et réadaptation
- Stage de formation post-graduée en médecine du sport SSMS

Le Dr Schwitzguébel à des contacts étroits avec les institutions suivantes afin de coordonner le parcours de formation des médecins assistants :

- Service de rhumatologie et médecine physique et réadaptation, CHUV
- Service d'orthopédie, hôpital de Pourtalès, Neuchâtel
- Service d'orthopédie et médecine du sport, hôpital de la Tour, Genève

Et dans une moindre mesure :

- Service de médecine physique et réadaptation, HUG
- Clinique romande de réadaptation, CRR SUVA Sion

Ces contacts réguliers permettent d'envisager des échanges de candidats ou facilitent la poursuite de la formation d'un candidat en milieu universitaire selon ses souhaits et les possibilités existantes.

Contacts :

Dr Adrien Schwitzguébel

Médecine physique et médecine du sport

Faubourg de l'Hôpital, 81

2000 Neuchâtel

aschwitzguebel@providence.ch

<https://www.centre-medecine-du-sport-providence.ch>

## **II. Equipe médicale**

Pour la médecine physique, le Dr Adrien Schwitzguébel est responsable de la formation post-graduée. Il un taux d'activité de 80% (dès le 01.11.2019).

Pour la médecine du sport, le Le Dr Adrien Schwitzguébel est responsable de la formation post-graduée. Il un taux d'activité de 80%. Le Dr Pierre Jobin est son suppléant.

Il pourrait être envisageable en fonction de la charge de travail et de la demande du médecin assistant de le faire participer sporadiquement à d'autres consultations avec les thérapeutes ou les autres médecins :

- Podologie du sport & ergospirométrie, Mr Vincent Jamet.  
[dynamiklabpodo@gmail.com](mailto:dynamiklabpodo@gmail.com)
- Nutrition du sport, Mme Valérie Ducommun [nutrition@vducommun.ch](mailto:nutrition@vducommun.ch)
- Chirurgie orthopédique (genou), Dr Vincent Villa. [drvincentvilla@gmail.com](mailto:drvincentvilla@gmail.com)
- Chirurgie orthopédique (épaule), Dr Wolfgang Spaeth.  
[wspaeth@providence.ch](mailto:wspaeth@providence.ch)
- Chirurgie orthopédique (pied), Dr Jean-Damien Nicodeme. [jean-damien.nicodeme@h-ne.ch](mailto:jean-damien.nicodeme@h-ne.ch)

## **III. Mise au courant lors de l'entrée en fonction et organisation du travail**

Le Dr Adrien Schwitzguébel prendra le temps nécessaire pour introduire le médecin

assistant dans sa nouvelle fonction. La première semaine (semaine d'introduction), il assistera aux consultations. Le versant administratif lui sera présenté par la secrétaire du Dr Schwitzguébel durant cette semaine d'introduction. Il sera engagé et rémunéré par le Dr Adrien Schwitzguébel pour s'occuper des patients, que ce soit au décours de la consultation, en tant que consultant à la polyclinique, ou encore lors de la couverture d'un événement sportif. En plus de tenir une consultation sous supervision, le médecin assistant aura comme tâches :

- Etablir le dossier du malade convenablement et le tenir à jour.
- Etablir les rapports demandés (rapports d'assurance par exemple).
- Etablir les ordonnances médicales et les prescriptions pour les diverses thérapies.
- Prendre les contacts nécessaires avec les médecins traitants à l'extérieur de l'hôpital.
- Renseigner les thérapeutes, les coachs sportifs et les familles sans trahir le secret médical.

Le médecin assistant doit montrer, au fil des semaines et des mois, qu'il a ou cherche à acquérir, les connaissances médicales voulues, qu'il est capable d'établir et conserver des rapports confiants avec toute l'équipe, secrétariat y compris, et, bien entendu, qu'il sait communiquer et interagir selon les règles de l'art avec les patients et leurs familles, ainsi qu'avec les autres confrères.

Il n'est pas prévu de faire participer le médecin en formation au service d'urgence et de piquet. Toutefois, il pourra lui être demandé de participer à la couverture de certains événements sportifs sous supervision, au maximum 1x/mois.

## IV. Formation

### a) Compétences cliniques enseignées

<b>Compétence</b>	<b>Niveau 6 mois*</b>	<b>Niveau 12 mois*</b>
<u>Connaissances de base</u>		
Anatomie musculo-squelettique et des nerfs périphériques	M	M
Biomécanique de l'appareil locomoteur	CA	M
Connaissance des pathologies musculo-squelettiques (épidémiologie, manifestations cliniques, traitement, pronostic)	CA	M
Connaissance des pathologies musculo-squelettiques en lien avec la croissance	C	CA
Connaissance des aspects spécifiques de l'activité sportive chez les femmes	C	CA
Connaissance des aspects spécifiques de l'activité sportive chez les personnes âgées	CA	M
Connaissance précise de la symptomatologie, du diagnostic et du traitement des affections pulmonaires et cardiaques dues à l'activité sportive	C	CA
<u>Evaluation clinique</u>		
Anamnèse musculo-squelettique et sportive	CA	M
Evaluation de l'état nutritionnel	CA	CA
Répercussions psychiques, professionnelles et sociales des affections musculo-squelettiques	CA	M

Examen clinique de l'appareil locomoteur	CA	M
Evaluation biomécanique de l'appareil locomoteur	CA	M
Examen medico-sportif en fonction des caractéristiques de l'athlète (âge, sport, objectifs de compétition)	CA	M
Interprétation des examens d'imagerie : radiographie standard	CA	M
Interprétation des examens d'imagerie : CT scan, IRM, scintigraphie	C	CA
Echographie de l'appareil locomoteur & des nerfs périphériques	CA	CA
Infiltrations diagnostiques et thérapeutiques écho-guidées : parties molles et nerfs périphériques, articulations périphériques	CA	M
Bilan isocinétique : indications et interprétation	CA	M
Tests de performance : indications et interprétation	CA	M
ECG de l'athlète et d'effort : interprétation et dépistage des situations à risque	M	M
Psychologie sportive et surentraînement : dépistage des athlètes à risque et mise en place d'un soutien	C	CA
<u>Traitements et thérapies</u>		
Indications d'interventions orthopédiques, chirurgicales et neurochirurgicales	CA	M
Bases, indications et contre-indications des différentes méthodes de kinésithérapie	CA	M

Bases, indications et contre-indications des différents traitements physiques passifs (thermothérapie, hydrothérapie, électrothérapie)	CA	M
Bases, indications et contre-indications des thérapies par onde de choc	CA	M
Bases, indications et contre-indications de l'ergothérapie	C	CA
Bases, indications et contre-indications d'interventions dans le domaine de l'ergonomie	C	CA
Etablissement d'un plan d'entraînement adapté	CA	M
Etablissement d'un plan de rééducation et de reprise progressive du sport	CA	M
Orthèses diverses et leur utilisation (yc orthèses plantaires)	CA	M
Différents types de pansements sportifs et taping	CA	M
Traitements médicamenteux des pathologies musculo-squelettiques, interactions, effets secondaires	CA	M
Nutrition : évaluation des besoins, principes d'enseignement thérapeutique, conseils nutritionnels selon la pratique sportive et connaissance des principaux compléments alimentaires	CA	CA
Prévention des blessures, notamment en médecine sportive	CA	M
<u>Divers</u>		
Collaboration avec les autres disciplines de médecine curative concernées	CA	M
Intégration des connaissances scientifiques dans la	CA	M



prise en charge de réadaptation & médecine sportive, revue critique de la littérature pour répondre à un cas clinique		
Couverture d'une manifestation sportive	C	CA
Rapport coût-bénéfice des différentes mesures diagnostiques et thérapeutiques, notamment en médecine de performance	CA	M

\* Niveau de compétences pour un assistant en fin de formation post-graduée sur un poste à 50%. C, Connaissances. CA, connaissances approfondies. M, maîtrise.

*b) Formation dans d'autres cabinets*

Si les circonstances le permettent (Dr Adrien Schwitzguébel absent ; consultation partiellement remplie), et en fonction de l'intérêt mais aussi de la charge de travail du médecin assistant, il pourra lui être possible de suivre les autres spécialistes mentionnés au point II lors de leurs consultations.

*c) Formation structurée interne*

Durée : 2 heures par semaine (1 heure de formation clinique et une heure de formation à l'échographie de l'appareil locomoteur)

*d) Formation structurée externe*

Le médecin assistant devra assister aux formations structurées internes (4-6 séances par année, généralement de 18h à 20h). Le médecin assistant pourra participer aux journées de formation organisées par la SSMPR, mais au minimum à hauteur de 1,5 jour par semestre. De plus, il pourra participer à des journées de formation externe en relation avec la médecine physique ou la médecine du sport, au minimum à hauteur de 1,5 jour par semestre. Les formations seront prises en charge

par le Dr Schwitzguébel, à hauteur de CHF 1000.- par semestre (ou plus s'il le juge indiqué).

*e) Bibliothèque*

Le Dr Schwitzguébel mettra à disposition de l'assistant différents textbooks de médecine physique, médecine du sport, et échographie de l'appareil locomoteur. De plus, l'assistant aura un accès élargi à Pubmed, ainsi qu'à une sélection d'articles scientifiques couvrant nombre de sujets abordés lors du travail clinique.

*f) Publications scientifiques*

Une implication scientifique active comprenant la rédaction de protocoles pour la Commission d'Ethique de l'établissement, la mise sur pied d'études cliniques, la rédaction et la publication d'un article au minimum par an dans un journal à politique éditoriale est requise. Une soumission (présentation orale ou poster) à un congrès de médecine physique ou médecine du sport est demandée.

## **V. Evaluations**

Les entretiens d'évaluation auront lieu en début et en fin d'assistantat, ainsi que tous les 6 mois. Les Mini-CEX et DOPS auront lieu de manière régulière sur l'année et en fonction des exigences des différents logbooks (médecine physique et médecine du sport). Le médecin assistant a la responsabilité de tenir à jour ses logbooks de manière à ce que la progression puisse être évaluée et discutée. Lors de l'évaluation annuelle ou de fin d'assistantat, un certificat FMH (selon formulaire officiel) est établi, signé par le médecin chef responsable de l'enseignement et contresigné par le candidat.

## **VI. Candidature**

Le candidat devra fournir les documents suivants :

- Lettre de motivation
- CV (y compris CV scientifique)
- Diplôme de médecin
- Certificats ISFM pour les formations déjà effectuées
- Personnes de référence

Les dossiers de candidature devront être fournis au minimum 3 mois avant le début de l'engagement. Après une sélection sur dossier, le candidat sera vu en entretien et retenu selon les critères suivants :

- Titre visé : médecine physique et/ou médecine du sport (ce poste n'est pas destiné aux assistants souhaitant se former dans une autre discipline).
- Formation minimale post-graduée requise : 2 ans dont 1 an au moins en médecine musculo-squelettique (orthopédie, médecine physique, médecine du sport, rhumatologie)
- Expérience en échographie de l'appareil locomoteur
- Intérêt à effectuer des travaux scientifiques

Il est prévu d'engager un assistant pour un an à 80% ou 100%, et ce dès novembre 2020. Le contrat de formation post-graduée sera établi selon les standards IFSM.